



Arrêté du Maire

Ville de Veauche
Occupation Du Domaine Public
Arrêté de police

Objet : La circulation est alternée par des feux tricolores rue Irénée Laurent 42340 Veauche et la route est barrée uniquement pour les transports en commun, une déviation est mise en place

Le Maire de la Commune de VEAUCHE,

Vu le code de la route 1^{ère} partie et notamment l'Article L 411-1, L 325-1 et suivants, R 325-1 et suivants et R 417-10 relatifs à la réglementation de la circulation, R411-25, R 411-8.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales – Articles L 2122-24, L 2212-1, L 2213-1, L 2213-2

Vu la demande du 21 février 2025 formulée par Monsieur BARRELLON Christian 14 rue des Lilas 42340 Rivas ☎ **06/35/16/44/82.**

Considérant qu'il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la réglementation de la circulation et la sécurité publique

Arrêté

Article 1^{er} : Afin de permettre le bon déroulement des travaux ; livraison de poutres La circulation est alternée par des feux tricolores rue Irénée Laurent 42340 Veauche et **La route est barrée uniquement pour les transports en commun, une déviation est mise en place par la D 54, puis la D 100.**

Le Lundi 17 Mars 2025 de 9h00 à 12h00

Article 2 : La signalisation et les déviations nécessaires à l'application des présentes décisions se feront par la mise en place de panneaux adéquats par l'entreprise chargée des travaux.

Article : La Directrice Générale des Services et la Police Municipale sont chargées chacun pour ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur BARRELLON Christian
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Saint-Galmier
- Le réseau STAS
- La Police Municipale de Veauche

Le Maire

- certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- certifié que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

Fait en Mairie de Veauche,
Le 13/03/2025
Pour le Maire, **Gérard DUBOIS**

